

VIVRE ENSEMBLE

Lalizolle, la commune aux 3 villages



Bulletin municipal n°8
Janvier 2024

Sommaire

3	Le mot du Maire
5	Zoom sur...
6	Les finances
8	Travaux de remise en état
10	Réalisations et projets communaux
12	La vie communale
17	La vie scolaire
20	La vie associative
24	Vu dans la presse
29	Association Viva Sioule
31	L'actualité
35	Le SICTOM Sud Allier
37	Le CAUE
38	L'ADIL
39	L'Agence Régionale de Santé
40	Le SDIS
41	État civil / Dates à retenir
42	Infos pratiques

Mairie de Lalizolle

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

04.70.90.42.05 – www.lalizolle.fr

 *Commune de Lalizolle*

Date de parution:

Janvier 2024

Directeur de la publication:

Maurice DESCHAMPS

Impression:

Mairie de Lalizolle

Photos de couverture :

l'école à l'heure du Tour de France, passage des coureurs du Tour de France, inauguration de l'église Sainte-Marie, crépuscule avant la nuit des étoiles

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

C'est malheureusement dans des circonstances dramatiques que je vous adresse à toutes et tous **mes vœux les plus sincères** et les plus

chaleureux pour cette nouvelle année.

Le vendredi 24 novembre, la terrible nouvelle **d'un accident très grave de Florian** parcourait notre village. Le dimanche 26 novembre, il succombait à ses blessures irréversibles et le jeudi 30 novembre à 14 h 30 avait lieu ses obsèques devant une foule innombrable.

Comment, en quelques jours, le destin d'une vie qui ne venait que de commencer, avait-elle pu basculer aussi vite ? Comment, en quelques **jours, des parents, une sœur, une grand-mère**, une famille entière aussi aimante pouvait-elle se trouver enfermée dans une souffrance aussi déchirante ? Comment un village entier et au-delà pouvait-il être plongé dans un deuil aussi cruel ?

Florian était un jeune homme qui faisait la fierté de ses parents, sorti juste **de l'adolescence**, travailleur, doué, attachant, rempli de la vie de **l'innocence**.

Pourquoi la mort l'a-t-elle fauché aussi brusquement, sans raison, sans l'avertir ? C'est une question évidemment sans réponse...

Son nom restera à jamais gravé dans nos mémoires, dans la mémoire de notre collectivité toute entière.

Nous planterons un arbre dans les espaces verts **de l'école en son souvenir**. Puisse ce geste donner un peu de réconfort aux siens.

Pour en revenir à mon propos liminaire, parce **qu'il le faut bien**, je voudrais remercier chacun à leur place, tous nos employés pour leur état

d'esprit et leur conscience professionnelle, tous nos conseillers municipaux pour leur engagement, le Comité des Fêtes pour son investissement, nos enseignants pour leur dévouement, ainsi que toutes nos forces vives, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs et nos entreprises.

Sur le plan démographique, nous **n'avons malheureusement enregistré qu'une** seule naissance et sept décès. Parmi ceux-ci je voudrais **m'attarder** plus particulièrement sur la disparition de Jean Bellard afin de lui rendre hommage pour son engagement qui a été le sien, **au sein du Conseil Municipal en tant qu'adjoint** et du Foyer Rural en tant que Président ; mais aussi parce que Jean était un homme attachant, toujours de bonne humeur, un artisan particulièrement inventif et qualifié qui avait amélioré le confort de pratiquement tous les logements de Lalizolle en leur installant le plus souvent le sanitaire et le chauffage central.

Parallèlement, nous avons accueilli cinq nouvelles familles qui comptent quatre enfants scolarisés et deux à venir.

Tout **compte fait, l'année 2023 aura été une année réussie à beaucoup d'égards**. D'abord, **parce que nous avons eu l'opportunité** de recruter deux employés qualifiés et très impliqués dans leurs fonctions, Denis, le nouvel employé municipal et Sandra, agent spécialisé des écoles maternelles.

Ensuite, parce que, comme cela **n'arrive qu'une** fois tous les 30 ou 40 ans, la commune a eu la chance **d'accueillir** le Tour de France, le 12 juillet, **avec une foule d'admirateurs**, dans un décor soigneusement préparé et une ambiance de fête indescriptible !

Enfin, parce que **l'inauguration officielle de l'église Sainte-Marie** et de sa place le 1^{er} juillet, avec la présence de toutes les personnalités et **d'environ 150 personnes réunies toutes** autour

d'un buffet fastueux, dans une particulière bonne humeur, a fait honneur à notre commune.

La fermeture de notre épicerie pourrait être considérée comme la seule ombre au tableau, **mais nous sommes sûrs, aujourd'hui, que la décision prise a été la bonne.** Quand on sait, **d'après les dernières enquêtes de l'INSEE que 62 % des communes en France ne disposent plus d'aucun commerce,** contre 25 % en 1980, on peut considérer que notre acharnement confinait **à de l'entêtement. Nous nous tenons prêts, par contre,** à louer les locaux actuellement vacants à tout autre commerçant ou artisan intéressé.

Beaucoup de choses ont été effectuées en 2023, on peut citer naturellement le réaménagement de la place de notre église, projet majeur, **mais aussi la mise en place d'un plan de signalisation du bourg qui manquait tant à notre commune, l'enherbement du cimetière qui devrait nous en faciliter l'entretien, la rénovation d'un logement à Boënat, la rénovation énergétique du logement de La Poste et enfin, la réalisation d'un important chantier de restauration de notre voirie à Boënat.**

Pour la troisième année consécutive, nous avons su encore saisir **l'opportunité de bénéficier du concours gracieux du chantier d'insertion de l'association Galatée qui nous a réalisé une vitrification particulièrement bien soignée des parquets de la salle des fêtes et de celle du Conseil Municipal.**

Pour 2024, notre projet central est celui du réaménagement de la salle des fêtes, dernier **bâtiment public qui n'avait pas été restauré au cours des deux derniers mandats. Il n'est pas impossible que la durée des travaux s'étende jusqu'en 2025.** Nous poursuivrons notre programme de rénovation énergétique de nos **logements par ceux de l'ancienne école de Boënat.** Nous continuerons également notre programme de travaux de voirie par la dernière partie du Chemin du Gros Boënat. Nous nous sommes aussi engagés à faire bétonner la grange annexe du restaurant pour que Nicolas puisse y installer tout son matériel de froid. Enfin, **compte-tenu de l'usure de notre broyeur de haies,** nous comptons en acheter un nouveau, si possible neuf.

Il faudra bien enfin, que nous finissions par régler **le problème de l'assainissement des eaux usées** de la mairie puisque jamais un seul de nos **prédécesseurs n'a voulu s'y lancer. L'opération se fera soit par l'intermédiaire d'une pompe de relevage et le raccordement au réseau public, soit par l'installation d'une micro station.**

Je ne peux pas terminer mon propos sans évoquer les dangers et les troubles auxquels **nous devons faire face. J'ai d'abord pris en effet** la responsabilité de faire un signalement au Commandant de la Gendarmerie de Gannat concernant le comportement dangereux et **insensé d'un conducteur de moto qui fait régner** la peur dans notre village, en particulier des mères de familles.

J'ai ensuite également pris un certain nombre de dispositions avec l'accord du Conseil Municipal pour mettre un terme à la destruction des biens publics dont nous sommes victimes depuis déjà **pas mal d'années. En effet, comme beaucoup le savent, une statue magnifique d'art contemporain a été disposée devant la mairie le 8 novembre puis vandalisée dans la nuit du 11 au 12 novembre.** Les auteurs, ces barbares, ces **destructeurs qui ne prennent plaisir qu'à faire du mal** ne sont que des lâches qui agissent dans la nuit noire, des gens indignes, décérébrés, tout simplement des gens de rien.

Pour stopper ces agissements, nous avons donc **décidé d'installer un système de vidéo protection. Les démarches d'autorisation réglementaires** sont en cours. Notre dossier a reçu un accord favorable de la commission **préfectorale du 18 décembre dernier. L'adjudant de gendarmerie affecté à cette fonction à Moulins** reviendra ensuite dans notre commune pour établir un diagnostic complet.

Une fois réparée ou refaite, la statue ne sera **remise en place qu'après la mise en fonctionnement des caméras.** Lalizolle fera alors partie des communes de plus en plus nombreuses pour lesquelles les espaces publics seront placés sous vidéo protection.

Encore une fois tous mes vœux mêlés de tristesse et d'espérance.

Zoom sur...

Monique et Gérard WYDOOGHE



Monique et Gérard se sont dits oui il y a 35 ans en la mairie de Vichy.

Lalizollois depuis maintenant de nombreuses années, ils ont choisi de célébrer leurs noces de rubis le 28 octobre dernier à Lalizolle. Entouré de ses amis et de sa famille, le couple a renouvelé son engagement devant le maire lors

d'une cérémonie à la fois déjantée mais aussi pleine **d'émotions** marquée par la remise **d'une médaille et d'un diplôme**. Ils ont ensuite pu apprécier la suite des festivités à la salle des fêtes de la commune.

La municipalité présente tous ses vœux à Monique et Gérard et leur souhaite encore de longues années de vie commune.

... et Gilles BARP, peintre et sculpteur d'art

Gilles est issu **d'un petit village breton** près de Rennes au doux nom de Pont-Pean qui a obtenu son statut de commune autonome après des années de batailles juridiques. Son grand-père est italien, sa mère une femme très cultivée. Tout-petit, **il barbouille déjà ses cahiers d'écolier de croquis et de dessins qu'il qualifie de crobars ou gribouillis**. A la fin de sa **scolarité, il rentre à l'école d'art graphique de Rennes**.



Au tout début de sa carrière, il vit de petits boulots dans l'imprimerie et la presse puis il rentre dans le groupe Havas devenu Vivendi. **De l'art, il passe** au management et devient directeur industriel du groupe Hebdopeint, entreprise de plus de 1 000 salariés **à Avignon, place qu'il occupe pendant de nombreuses années** ; mais en 2010 il perd son épouse, et reprend, à partir de ce drame, une nouvelle vie consacrée à la peinture, poussé par une envie irrépressible **d'exprimer ses émotions**. Parallèlement à Avignon, **il crée un festival d'art contemporain et ouvre une galerie** avec des peintres expressionnistes. Quelques années plus tard, sa vie va prendre un nouveau virage et il éprouve le besoin de se recentrer sur lui-même et de changer de région.

Curieusement, c'est par pur hasard qu'il choisit Lalizolle. Il s'y installe en février 2019 dans la maison qu'il achète à la famille Petoton-Gominet. Quand il arrive pour la première fois dans notre commune, les **paysages sont recouverts d'une légère couche de neige et il éprouvera, dit-il « en montant par la grande avenue qui passe devant l'école, une sensation de douceur et de lumière qui lui laisse penser qu'il ne s'est pas trompé dans son choix ! »**. **Il dispose son atelier de peinture à la maison et crée un gîte qu'il appelle « La maison de vacances »** en souvenir de celle où il allait lui-même en famille passer ses congés scolaires à Champeix dans le Puy-de-Dôme. **Aujourd'hui, Gilles est père de deux enfants et grand-père de quatre petits-enfants** qui habitent en Bretagne où il se rend fréquemment. Il aime le jardinage et aime aussi avec son chien faire de grandes balades dans les chemins de randonnée et de traverse et dans les bois où il a appris à connaître les meilleurs coins de champignons. Amoureux éperdu de la nature, il aime la vraie vie mais bien sur, en même temps, au fur et à mesure que jaillit son inspiration, il peint, il sculpte, il corrige, il retouche, il épure, il affine, **le temps qu'il faudra jusqu'à parachever son œuvre...** Pour le moment, Gilles est fixé ici, le lieu lui plaît !

Les finances

Clôture des budgets 2023 (hors opérations d'ordre)

Budget communal

Libellé	Réalisé
Recettes	585 996,02
Dépenses	475 289,09
Restes à réaliser (recettes)	6 000,00
Restes à réaliser (dépenses)	17 000,00
Excédent de l'exercice antérieur	256 833,70
Excédent cumulé au 31/12/23	356 540,63

Budget commerces

Libellé	Réalisé
Recettes	4 749,23
Dépenses	3 893,12
Excédent de l'exercice antérieur	3 645,51
Excédent cumulé au 31/12/23	4 501,62

Budget consolidé (somme des deux)

Libellé	Réalisé
Recettes	590 745,25
Dépenses	479 182,21
Restes à réaliser (recettes)	6 000,00
Restes à réaliser (dépenses)	17 000,00
Excédent de l'exercice antérieur	260 479,21
Excédent cumulé au 31/12/23	361 042,25

Au 31 décembre 2023, les budgets confortent leur excédent pour atteindre 360 000 €. Ce fonds de roulement très important permet d'affronter l'avenir avec confiance.



MARC JUJAN

Gérant

06 32 97 75 36
marc.jujan@nexeau.fr

17 RUE DU STADE
03450 LALIZOLLE

NEXEAU LALIZOLLE
Membre du réseau NEXEAU



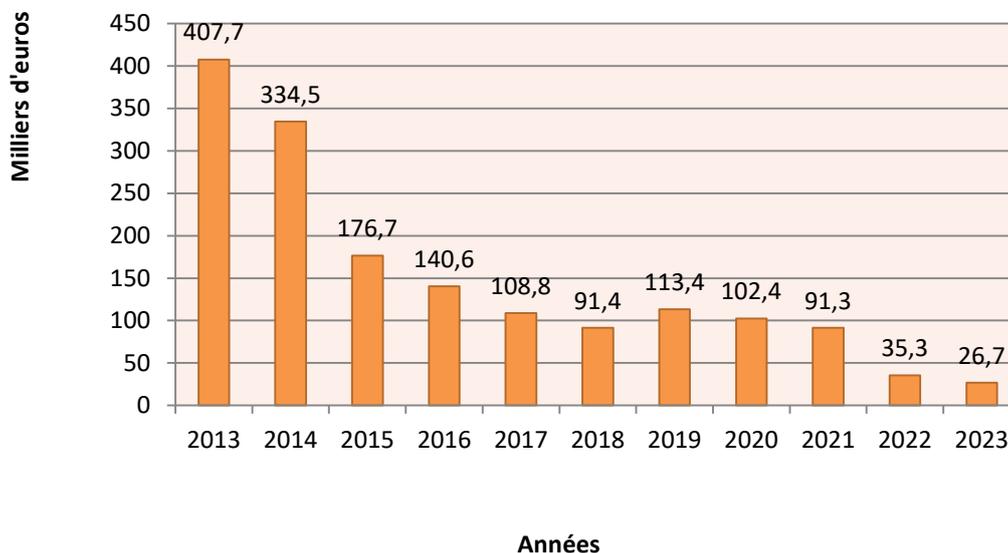
station au bord de la forêt de Colettes qui donne sur le Val de Soudre

www.lacroixdesbois.fr
info@lacroixdesbois.fr
+33470904155

Lieu-dit La Croix des Bois
03450 Lalizolle France

Jozef Bontjes &
Sumara Lalisang

Ouvert tous les jours - midi et soir - sauf le mercredi et dimanche soir



En neuf ans, la dette de la commune a chuté de 407 700 € à 26 700 €, autant dire qu'elle est devenue résiduelle.

Cet état de fait est le deuxième élément majeur qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

gourmetfiolant.fr **EBREUIL**

Gourmet Fiolant
Le traiteur de toutes vos envies

Z. A. de Chamboirat, 03450 Ebreuil
Tél : 04 70 32 53 07
Fax : 04 70 32 18 17
accueil@gourmetfiolant.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi De 8h à 14h
Mardi à Jeudi De 8h à 18h
Vendredi De 8h à 18h

ABC SECURITE INCENDIE
Vente - Maintenance - Location
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...

Patrick LAPLACE
N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET
06 85 60 11 93
04 70 34 76 65

Travaux de remise en état

Un certain nombre de travaux visant à remettre en état plusieurs emplacements de la commune a été réalisé, **soit par l'employé communal, soit par des entreprises.**



Chemin de la Tauille

Grâce au nouveau gyrobroyeur horizontal acquis récemment par la commune, le Chemin de la Tauille a pu **à nouveau être ouvert pour rejoindre ainsi, depuis l'église, la place située en haut du bourg.**

Au cours de cette petite promenade champêtre et **ombragée, il est possible d'apercevoir, avec un peu de chance, quelques chevreuils dans le massif voisin !**

Chemin de la Métairie

De la même façon, le Chemin de la Métairie a été rouvert sur tout son parcours permettant ainsi aux propriétaires riverains de pouvoir ramasser les fruits des arbres plantés en bordure, et en particulier des noyers.

Vallon de Duème

Grâce au travail acharné de l'employé communal, le vallon de Duème a retrouvé tout son charme.

Malgré la sécheresse, cet espace humide, vert et plein de **fraîcheur laisse échapper un petit filet d'eau dans la Guèle qui serpente jusqu'à l'étang.**

Cet endroit si délicieux, si harmonieux est particulièrement propice à la poésie et à la rêverie.

C'est ici que le savant botaniste, Gilbert Tourret, né à Lalizolle, a fait ses premières recherches sur les mousses.



Haies de cyprès

En raison de la sécheresse, un tiers des leylands plantés au printemps de 2022 a péri.

Ils ont été entièrement remplacés au mois de novembre dernier, période beaucoup plus propice à l'enracinement des plants...



Lavoir de Boënat



La tâche délicate du désenvasement du lavoir de Boënat a été confiée à l'entreprise Faure.

A l'aide d'une pelle mécanique bien adaptée, l'opération a été très bien réalisée. Les bordures ont ensuite été nettoyées.

Ce lavoir ancestral a retrouvé ainsi, comme jamais, tous ces attraits du passé...

Menuiserie BEAUDONNET 1990
03 Bellenaves
MB - Bois - PVC - Alu
Fabrication sur-mesure et pose
04 70 58 35 34
RGE Eco artisan

Nature
Simplicité
Convivialité
CAMPING DES PAPILLONS ***
LALIZOLLE - 04.70.90.44.47
www.campingdespapillons.com

IMAGINE TON CRÉDIT
Courtier en Financement
Responsable de secteur
04 70 07 42 56
06 61 28 67 34
93 Boulevard de Courtais
03100 MONTLUÇON
smartin@imaginetoncredit.fr
facebook.com/ITCfinances03
linkedin.com/in/itcfinance
SIREN : 833143480 - ORIAS : 17006917

**PENSION CANINE
EDUCATION
ELEVAGE**
Céline Kahane
06 85 18 33 13
lukiemilove@gmail.com
Elevage des Lukiemilove

Réalisations et projets communaux

Travaux de voirie



Dans le prolongement des programmes conséquents engagés **depuis 9 ans pour restaurer l'ensemble des réseaux de voirie** sur deux mandats, le rythme de réhabilitation a encore été accéléré.

Les trois chemins suivants ont été remis en état et goudronnés début octobre :

- Chemin du Pré du Four : 380 ml
- Chemin de la Veauce : 420 ml
- Chemin des Ronzières : 750 ml

soit environ 1,5 km.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas de façon, comme d'habitude, particulièrement soignée.

Enherbement du cimetière

Compte-tenu de la réglementation interdisant l'utilisation des pesticides, l'entretien du cimetière est devenu, manifestement, impossible.

A l'exemple de quelques communes, il a été décidé de se tourner vers d'autres méthodes telles que l'enherbement de toutes les surfaces non artificialisées.

Pendant une quinzaine de jours avant la Toussaint, une équipe de trois à quatre ouvriers est intervenue pour préparer le support en le désherbant manuellement et en évacuant le surplus de gravillons.

Deux semaines après la Toussaint, l'enherbement a été réalisé par projection de type « hydromulching » sans travail du sol de façon à ne pas remettre en végétation les graines existantes. Le produit projeté par pulvérisation d'eau comprend un mélange de fertilisants, de semences de gazon et d'un substrat à base de fibres végétales facilitant la germination, même sur sol dégradé.



C'est l'entreprise Treyve, grande spécialiste de cette technique, qui a réalisé les travaux.



Rénovation énergétique d'un logement communal

Du fait de la hausse du coût de l'énergie, il a été envisagé cette année de commencer à s'attaquer au problème de la rénovation énergétique des logements communaux.

Il a été ainsi décidé de commencer par l'ancien logement de La Poste en installant des doubles vitrages pour toutes les portes et fenêtres tout en conservant l'harmonie de l'ensemble de l'immeuble.

Les travaux ont été menés de mi-novembre à fin décembre.

Au vu des offres de prix proposées, il a été décidé de retenir l'entreprise KBF d'Avermes.

**AUVERGNE
NUMÉRIQUE
DISTRIBUTION**

**Alarme - Vidéosurveillance
Vidéoprotection urbaine
Informatique
Antennes numériques**
Collectivités, entreprises, particuliers

24, avenue Jean Jaurès 03800 Gannat
04 70 56 58 30

GLP Distribution

Patrick
06.61.24.76.87
gip03@outlook.fr
03 140 CHANTELLE

**FUEL, GO, GNR,
GRANULES BOIS,
MATERIAUX,
TERRASSEMENT**

Émilie
Petit

Aide à domicile

Aide au ménage, courses,
compagnie ect

07. 66. 83. 78. 33

Secteur Lalizolle et alentours
Disponible à partir de Septembre

La vie communale

Inauguration de l'église Sainte-Marie et de sa place

C'est le 1^{er} juillet que l'inauguration officielle, longuement préparée et tant attendue, a eu lieu.

Aucune personnalité ne manquait à l'appel, que ce soit Mme le Préfet accompagnée de Mme le Sous-préfet, ou encore M. le Président du Conseil Départemental, le représentant du Président du Conseil Régional, notre député, nos deux sénateurs, le représentant du Président de la Fondation du Patrimoine de l'Allier ainsi que de nombreux Maires. Les chefs d'entreprises ayant participé aux travaux étaient également tous présents.



Après la traditionnelle coupe du ruban et le dévoilement d'une plaque par Mme le Préfet, tous les participants, sous la conduite du Maire, ont pu parcourir les allées de l'église pour admirer, en particulier, les décorations, la voûte, les nombreux vitraux et tableaux restaurés ou créés.

La place, la nouvelle place pourrait-on dire, revêtue d'un mélange harmonieux d'espaces minéralisés et végétalisés de couleurs variées a été également beaucoup appréciée.

Suite à la visite, les 150 personnes présentes se sont retrouvées à la salle des fêtes. Le Maire, après avoir remercié les participants, a eu le plaisir de détailler les travaux réalisés d'un montant de 271 000 € HT pour la restauration de l'église et 110 000 € HT pour le réaménagement de la place. Chacune de ces opérations a été subventionnée à 80 %.



Toutes les personnalités se sont ensuite tour à tour exprimées pour féliciter la municipalité de ses deux belles réalisations.

C'est dans une ambiance détendue et autour d'un somptueux buffet préparé par l'Épicurien que s'est terminée la cérémonie.

De mémoire de lalizollois, chacun a pu estimer qu'il y avait bien longtemps que la commune n'avait été autant honorée.

Passage du Tour de France



Le passage de la 110^{ème} édition du Tour de France sur la commune aura particulièrement marqué **l'année 2023**.

Cette journée mémorable doit effectivement son succès aux habitants, notamment de Chalouze, qui se sont mobilisés en amont pour décorer le village mais aussi au collectif qui a animé ce mercredi 12 juillet.

Une foule de monde s'est amassée dans le bourg dès le début de la matinée mais également depuis plusieurs jours aux abords de la commune pour voir la caravane et les coureurs **traverser Lalizolle**. **L'attente n'a toutefois pas été si longue grâce à l'ambiance** bonne enfant qui régnait au **cœur du village** : musique, jeux en bois, exposition de vieilles voitures et restauration ont su faire patienter les spectateurs pendant quelques heures.

Mieux que des mots pour se souvenir de cette magnifique journée, un **pêle-mêle d'images** vous attend en pages 22 et 23.

Répétitions de chant Dhruwad

L'église Sainte-Marie a été le théâtre, le 27 juillet dernier, de répétitions de chant Dhruwad.

Le Dhruwad est la plus ancienne tradition de chant classique indien encore transmise de nos jours. Souvent assimilé au Nâda Yoga (yoga du son), il est à la fois instrument de reliance et style musical élaboré. Ses origines remontent à la cantillation védique des temples **de l'Inde, où il est né et dont il perpétue la culture** dans certains de ses aspects les plus profonds et immémoriaux.



Ainsi, pour la préparation de son concert du lendemain à Veauce, le groupe « Le chant des origines » a usé **de l'acoustique de notre édifice** pour mettre au point sa prestation. Quelques promeneurs qui passaient par là ont alors eu la chance de profiter de ce beau spectacle.

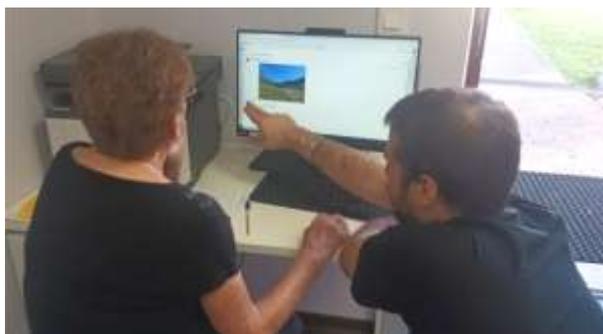
Rentrée scolaire

La rentrée scolaire, qui a eu lieu le 4 septembre, s'est faite dans de très bonnes conditions et avec un effectif à peu près constant de 33 élèves. Le Conseil Municipal a souhaité maintenir **la gratuité de la cantine malgré l'augmentation de 10 %** des prix du fournisseur.

Cette année, l'équipe enseignante est composée du même directeur, de deux professeurs à mi-temps, **d'une AESH pour les enfants en difficulté et d'une ATSEM pour les élèves de maternelle**. Alexandra Pommier est toujours mise à disposition par la municipalité pour soutenir les enseignants de la primaire. Cette aide est très appréciée.

Ateliers numériques

L'agence FACE Territoire Bourbonnais, mandatée par le groupe La Poste, a organisé en septembre deux ateliers informatiques au sein de l'agence postale de Lalizolle.



Les participants ont alors pu découvrir les outils numériques mis à leur disposition dans les locaux de la mairie mais aussi poser toutes leurs questions aux intervenants pour pouvoir progresser en informatique.

Cette action a été possible grâce aux soutiens financiers de la CDPPT Allier (La Poste) et de l'État, dans le cadre du déploiement des Conseillers numériques France Services.

Clap de fin pour l'accueil des réfugiés

En 5 ans, la commune a accueilli de nombreux réfugiés de nationalités très différentes par l'intermédiaire de l'association Viltais.

L'échelon des petites communes rurales n'étant plus aujourd'hui adapté, cette collaboration prend fin.

En témoignage de sa reconnaissance, l'association Viltais a tenu à rencontrer la municipalité et le directeur de l'école pour un dernier échange.

C'est autour d'un petit buffet préparé par l'association qu'a eu lieu cette rencontre le 14 septembre au gîte. Au cours de celle-ci, ont été évoqués de beaux souvenirs et anecdotes y compris avec d'anciens réfugiés accueillis dans notre commune.



La directrice adjointe de Viltais a tenu à souligner que Lalizolle avait été le point de départ pour elle de cette expérience qui s'est ensuite multipliée dans bien d'autres communes.

Messe patronale

La messe patronale a été célébrée le 16 septembre par l'Abbé Guillaumin, nouveau prêtre en charge de la paroisse de Gannat. Ce dernier **succède à l'abbé Matonat**, très dévoué à la population de la quarantaine de communes qu'il chapotait.

Dans une église fraîchement restaurée, l'assistance était nombreuse.

Pose d'une statue

Grâce à la générosité de Gérard Testa, ancien habitant de Lalizolle, peintre et sculpteur renommé, et de Gérard Colas, **ferronnier d'exception**, **une magnifique statue d'art** contemporain a été offerte à notre commune.



Installée avec le concours de Jean-Claude Masson, le 8 novembre dernier, sur un socle en ciment juste devant **la mairie**, **cette statue, d'une élégance rare**, gracieuse et aérienne, est visible par tous, quelque soit la route par laquelle on arrive au centre du bourg !

Évidemment, **comme toute œuvre d'art** contemporain, elle a ses admirateurs mais aussi ses détracteurs, **c'est ce qui fait la grandeur de la création...**

Que nos généreux donateurs, qui mettent notre **commune à l'avant-garde** de la culture, soient ici remerciés.

Fresque du Climat

Corinne Chiron, conseillère municipale, a eu le plaisir **d'animer un atelier sur la Fresque du Climat** le vendredi 3 novembre en mairie.

Le concept de la Fresque du Climat **s'appuie sur un jeu de 42** cartes dont les données sont issues des rapports du GIEC (**Groupement Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat**) et que les participants doivent remettre dans **l'ordre des** causes et des effets du dérèglement climatique.

Conçu comme un outil de vulgarisation scientifique, le but **poursuivi est d'accélérer la prise de conscience des enjeux** de l'évolution climatique et de réfléchir aux changements et adaptations nécessaires afin de laisser aux générations futures une planète saine et durable.



Basé sur l'intelligence collective, l'écoute, le droit à l'erreur et la bienveillance, il s'adresse à toute personne de plus de quinze ans intéressée par le sujet et sans pré-requis préalable.

Pour tous ceux qui sont intéressés et qui se sentent concernés, un nouvel atelier sera **susceptible d'être organisé courant 2024.**

Cérémonie du 11 novembre

C'est devant une bonne assistance que s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux poilus de la guerre de 1914 – 1918. On notait cette année la présence d'un nombre assez important d'habitants de la commune de Chouvigny.

Tous les participants ont été ensuite conviés au traditionnel **pot de l'amitié dans la cantine de l'école.**

Repas des agents et des élus

Le 8 décembre dernier, comme chaque année, les agents communaux et les conseillers ont pu partager un moment convivial et chaleureux à **L'Épicurien** ; une belle occasion de se **retrouver autour d'un délicieux repas** et de **terminer l'année dans la bonne humeur.**

Une après-midi de fête à l'école

Après plusieurs hivers de protocoles sanitaires stricts, tous les élèves de l'école ont enfin pu se retrouver cette année à la salle des fêtes, le 22 décembre, pour finir ensemble 2023.

Ils ont pu partager un repas de fête **avec leurs instituteurs, le personnel de l'école et quelques élus** avant **l'intervention d'une conteuse.**



Un goûter et un livre ont ensuite été remis à chaque enfant pour pouvoir les faire patienter **jusqu'à Noël...**

Les accompagnants piscine se sont également vus remettre quelques gourmandises du Domaine des Kaolins pour les remercier de leur dévouement car il est important de savoir que, sans eux, le cycle natation ne pourrait avoir lieu.



La vie scolaire

La classe maternelle



Ça y est, la rentrée des classes 2023 est arrivée ! Nos petits bouts ont (re)trouvé le chemin vers l'école, avec le plein de courage et d'énergie après un bel été.

La classe est à nouveau composée de douze élèves :

- 4 petites sections
- 3 moyennes sections
- 5 grandes sections



Les enfants ont vite repris leurs marques au sein de l'école et les nouveaux arrivés, pour la plupart faisant partie de fratries, ont été joyeusement accueillis.

Parmi les sujets abordés en ce début d'année scolaire : apprendre à observer et reconnaître les différentes saisons.



Pour cela, les écoliers accompagnés de leur maître, M. Rouby, ainsi que d'Armelle, l'AESH, et de Sandra, l'ATSEM, sont partis explorer la forêt non loin de l'école. Ils ont donc pu y observer en septembre que l'été avait parsemé les champs de jolies fleurs colorées et peint les feuilles des arbres en vert. Fin novembre, ils ont remarqué dans la cour, ainsi que dans la forêt, qu'à l'automne, le vert avait peu à peu fait place à l'orange et au rouge, pour finalement disparaître dans un marron et retourner à la terre. Inspirés par cette sublime nature, les enfants ont mis en pratique leurs observations en créant **de belles œuvres colorées**.

Autre thème évoqué, l'observation du corps humain et savoir en situer les différentes parties sur soi, sur un camarade ou sur une représentation.

En quelques séances les enfants ont pu observer leurs ombres projetées par le soleil et constater que celles-ci étaient attachées à eux et se mouvaient de la même façon qu'eux. Ils ont pu étudier les différentes parties du corps humain grâce à cela ainsi qu'au travers de coloriages sur le sujet et à l'aide d'une poupée apportée par le maître.





L'automne s'installant, paré de ses fruits de saison, les enfants ont eu droit à un atelier cuisine avec la concoction d'une compote de pommes et de poires apportées par les adultes. Avec l'aide et la surveillance de ces derniers, ils ont épluché, coupé et nettoyé les fruits. Pendant la récréation le maître a cuit et mixé la préparation. Pour le goûter, tout le monde à pu se régaler de cette succulente compote maison !

Au cours de ce premier trimestre, les élèves ont eu le privilège de participer à des séances de natation à Gannat. Répartis en plusieurs groupes selon leur niveau, ils ont bénéficié chaque mardi de cette opportunité d'apprentissage, avec l'accompagnement des parents volontaires se relayant chaque semaine. Au fil des sessions, nous avons observé avec satisfaction la progression manifeste et la prise de confiance de nombreux petits nageurs. Ces moments hebdomadaires à la piscine ont contribué à enrichir leurs compétences aquatiques. Le retour en bus était étrangement toujours un moment très calme...



Toujours dans le domaine aquatique et en correspondance avec la météo de notre département ces derniers mois, les élèves ont également pu plonger dans le monde du cycle de l'eau. Ainsi, ils ont exploré les différentes phases de ce processus essentiel tout en étant sensibilisés à l'importance de ne pas gaspiller.

À travers des vidéos ludiques, des schémas à colorier et des expériences (par exemple, souffler sur les vitres pour créer de la condensation), nos petits explorateurs ont appris comment l'eau se transforme, se déplace et joue un rôle crucial dans notre quotidien.



Enfin, pour terminer cette année 2023, les enfants se sont préparés pour Noël. Pour cela, ils ont décoré avec excitation le sapin de la classe, préparé **de belles œuvres d'art qu'ils ont pu ramener chez eux** mais surtout, nos petits lutins ont eu la chance d'écrire une jolie lettre destinée au Père Noël ! Très fiers, ils sont allés la lui poster et ont été absolument ravis de recevoir une réponse quelques jours plus tard !

L'accueil périscolaire

Cette année nous avons beaucoup de fans d'équitation et de saut de haies ! Nous avons commencé avec le matériel présent puis nous avons investi dans l'achat de haies afin de faciliter la mise en place des parcours et nous avons fabriqué nos propres poneys !



Pour Halloween, pas de bonbons à l'accueil périscolaire ! Nous savons qu'ils en auront déjà beaucoup le 31 ! Nous avons donc créé des monstres et des fantômes avec des bananes et des fruits secs.



Nous avons aussi fabriqué des attrapes-rêves pour bien dormir la nuit, des bracelets, des porte-clefs et nous avons peint notre sapin de Noël.



La vie associative

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes avait du pain sur la **planche en ce début d'été !**

Malgré une équipe de bénévoles réduite à son minimum, la brocante du 9 juillet a de nouveau réuni une trentaine **d'exposants**. **Les chineurs et promeneurs étaient** particulièrement nombreux le matin dans les rues du bourg mais la **chaleur et l'arrivée du Tour de France au sommet du Puy-de-Dôme ont eu raison d'eux l'après-midi...**



Quelques jours plus tard, l'association proposait, sur la Place de la Liberté, buvette et jeux en bois pour faire patienter les spectateurs du Tour de France venus en nombre et des quatre coins de la région.

Début août, Norma Desprez, passionné **d'astronomie**, a souhaité animer et commenter la nuit des étoiles. Après un briefing à la salles fêtes, le petit groupe

d'amateurs a pu ensuite se rendre sur le stade pour observer les astres mais ceux-ci avaient malheureusement décidé de jouer à cache-cache avec les nuages.

A la rentrée, un petit vent de fraîcheur est venu souffler sur la composition du bureau. Toujours présidente, Céline Kahane **a eu le plaisir d'accueillir de nouvelles têtes dans l'équipe du Comité des Fêtes**. Ont ainsi été élus **lors de l'Assemblée Générale du 22 septembre :**

- Sébastien Fournier, Vice-président
- Elodie Maury, Secrétaire
- Océane Vallenet, Secrétaire Adjointe
- Léo Laurent, Trésorier
- Sabrina Hermine, Trésorière Adjointe



Ces bénévoles, plus motivés que jamais, se sont tout **de suite mis à l'œuvre** pour Halloween avec une chasse au trésor diabolique. Une quarantaine de petits monstres était présente à la salle des fêtes, le dimanche 29 octobre, pour résoudre les différentes énigmes et se partager plein de sucreries.

L'équipe du Comité des Fêtes présente ses vœux les plus chers à l'ensemble de la population et lui donne déjà rendez-vous le samedi 24 février avec la Compagnie de Bellenaves « Destination Théâtre » dans la pièce humoristique de François Scharre « Paul m'a laissé sa clé ! » :

Quand Sophie vient cambrioler cet appartement apparemment vide pour le weekend, elle ne se doute pas que Paul, le locataire, a tendance à laisser sa clé à bien du monde. Surprise en flagrant délit, elle va être obligée de mentir et de changer d'identité pour essayer de se sortir d'affaire. Mais ce qu'elle ne sait pas, c'est qu'elle est chez Paul, champion du monde toute catégorie du bobard. Lorsque ses mensonges vont se télescoper avec ceux de Paul, le résultat ne va pas être triste.

Plus d'informations au 06.85.18.33.13 ou sur la page Facebook « Comité des Fêtes de Lalizolle » et programme des prochaines manifestations en page 40.

Quelques lignes d'histoire locale, par l'ancienne association Pays de Lisolle

Certes, l'association « Pays de Lisolle » a dû au bout de 20 ans, cesser son activité. L'histoire locale, qu'elle y développait, n'a cependant pas perdu son intérêt. Ainsi le journal municipal offre-t-il une place pour maintenir cet intérêt.



Cette affichette rappelle la découverte de la **source d'Ozina en 1860** et la commercialisation dès 1873 de ses eaux aux nombreuses vertus sous la marque « OZINA »

Tout y est dit :

Cependant pour en savoir plus on peut consulter :

- Maurice Piboule : « Eaux en Bourbonnais », « Mémoires du Pays de la Bosse »
- George Costecalde : « Baron de Veauce »
- Les archives départementales : AD 25 J 166

Petit rappel...

Lorsqu'il lui est demandé de le faire par les organisateurs de manifestations, la mairie utilise les supports de communication suivants :

- **l'affichage dans ses locaux et sur les panneaux de Lalizolle et de Boënat**
- le bulletin municipal « Vivre ensemble »
- la page Facebook « Commune de Lalizolle »
- le site Internet www.lalizolle.fr
- **l'application Intra Muros**
- la presse locale (**Radio Coquelicot, La Montagne, Le Comb'in,...**)

Autant de canaux de diffusion qui doivent permettre, en principe, à un maximum d'habitants d'être au courant de l'actualité communale, alors **ouvrez bien l'œil !**





Vu dans la presse

La Montagne du 17 juillet

LALIZOLLE ■ Un édifice religieux et sa place réhabilités dans la commune

L'église retrouve son lustre

Après un vaste chantier débuté en 2021, les travaux de rénovation de l'église de Lalizolle et de sa place attenante ont été inaugurés.

La restauration de l'église Sainte-Marie et le réaménagement de sa place ont été le théâtre d'importants travaux dont l'inauguration vient d'avoir lieu (*). Après la coupe du ruban, Maurice Deschamps, maire de Lalizolle, a conduit les personnalités pour la visite de l'église.



INAUGURATION. Le ruban coupé par les personnalités devant l'édifice rénové.

De nouveaux vitraux créés et des œuvres d'art restaurées

L'élu a détaillé le programme de restauration qui a débuté en 2021 : réfection des extérieurs et intérieurs avec maçonnerie, menuiserie, électricité, enduits, la restauration et la mise en valeur des objets précieux, la création de nouveaux vitraux et la réintégration de deux vi-

traux donnés par le professeur Théophile Alajouanine, déposés jusqu'alors aux Archives départementales. À l'heure des discours, Maurice Deschamps a présenté le montant de ces travaux qui, pour l'église, se sont élevés à 271.000 € HT, subventionnés à hauteur de 35 % par l'État, 30 % du Département de l'Allier et 15 % par la Région. La restauration des œuvres d'art a bénéficié d'une enveloppe de

5.000 € par la Fondation du patrimoine qui s'est accompagné de dons individuels de 2.500 €, et du Prix Émile-Mâle décerné par la ville de Commeny pour 2.500 € et d'un don de 10.000 € de l'association du Pays de Lisolle.

Concernant les travaux de réaménagement de la place, le montant s'élève à 110.000 € HT, subventionnés à 45 % par l'État, 30 % par le Département et 5 % par la Région. ■

(* Pascale Trimbach, préfet ; Véronique Beuve, sous-préfet ; Emmanuel Ferrand, représentant Laurent Wauquiez pour la région Aura ; les sénateurs Claude Malhuret et Bruno Rojouan ; Jorys Bovet, député ; Claude Riboulet, président du Conseil départemental ; André Bidaud, vice-président de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne ; François Bidet de la Fondation du Patrimoine ; François Bourdier, maire de Commeny. Les maires et adjoints des communes voisines. Les représentants des entreprises qui ont travaillé sur cette restauration.

Didier BEAUDONNET
Pompes Funèbres Privées

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
FUNÉRARIUM
MONUMENTS FUNÉRAIRES - CAVEAUX
ENTRETIEN DE TOMBES
CONTRATS DE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

04 70 58 35 34

ZA rue des Lauriers - 03330 BELLENAVES

funeraire@didierbeaudonnet.fr - www.beaudonnetpompesfunebres.com


Tourret fils
Tel: 04.70.90.40.95
Port: 06.17.98.35.88
SIRET 523 790 011

Tourret christophe
Plâtrerie, peinture
Isolation
Revêtements de sol
17, fubourg de rançiat
03450 LALIZOLLE

■ LALIZOLLE

Nouvelle équipe pédagogique à l'école



ENSEIGNANTS. De gauche à droite : Sandra Savean, Lionel Rouby, Maurice Deschamps (maire), Armelle Anglade, Yann Brière.

Avec un effectif de trente-trois élèves dont douze en section maternelle et vingt-et-un en élémentaire, la rentrée des classes à Lalizolle s'est effectuée dans les meilleures conditions. L'équipe pédagogique a subi quelques changements. Si Lionel Rouby,

directeur de l'école, est toujours enseignant en classe maternelle, la partie élémentaire est assurée par mi-temps par Valérie Ruault et Yann Brière. Sandra Savean est la nouvelle Atsem et Armelle Anglade assure un service d'AESH dans la classe de maternelle. ■

LALIZOLLE ■ L'association Viltais a mis à l'honneur la commune

Les réfugiés étaient bien reçus



UN ACCUEIL RÉCOMPENSÉ. L'association Viltais est reconnaissante envers la municipalité de Lalizolle pour l'accueil de réfugiés.

Depuis 2018 jusqu'en 2023, l'association Viltais a assuré avec la commune l'accueil de réfugiés. Cette collaboration riche d'expériences pour tous vient de se terminer et, à ce titre, les dirigeants et intervenants de l'association sont venus rencontrer et mettre à l'honneur la municipalité.

Depuis 2018 jusqu'en 2023, l'association Viltais a assuré avec la commune l'accueil de réfugiés.

Cette démarche avait reçu une écoute attentive et bienveillante de la part de Gilles Trapenard et Maurice Deschamps, qui se sont pleinement engagés dans l'accueil de ces personnes en difficulté. Quatre logements après ré-

novation par l'association Viltais ont été mis à disposition pour l'installation de familles qui ont trouvé à Lalizolle, sollicitude et réconfort de la part des habitants et de la municipalité. Étant accueillis à titre provisoire on peut dire que les habitants de Lalizolle ont côtoyé un grand nombre de nationalités durant ces années.

Cette collaboration riche

d'expériences pour tous vient de se terminer et à ce titre, les dirigeants et intervenants de l'association sont venus rencontrer et mettre à l'honneur la municipalité qui a assuré avec bienveillance le séjour des personnes réfugiées. Au cours des échanges souvenirs et anecdotes ont été rappelés : la barrière de la langue, un habitat et une nourriture déficiente, un climat hostile (certains n'avaient jamais vu la neige) ont engendré quelques malades mais vite relégués grâce à la

bonne volonté de tous. Lionel Rouby, enseignant à l'école, a souligné combien cette expérience unique avec les enfants aura marqué sa carrière.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Gilles Trapenard, ancien maire ; Maurice Deschamps, maire ; Juliette Lecot, directrice adjointe de Viltais ; Amandine Giroiy, intervenante sociale ; Yann Delmon, directeur Pôle réfugiés, des intervenants Viltais, et des représentants des familles ayant séjourné à Lalizolle. ■

Lalizolle, une terre d'accueil pour les réfugiés

C'est la fin d'une aventure à Lalizolles. Le village avait accueilli des réfugiés. Les dernières familles sont parties. L'occasion d'un bilan positif.

Pendant plusieurs mois, Lalizolle a accueilli des réfugiés en transit en partenariat avec l'association Viltais. Une ouverture qui a été au cœur d'un rassemblement il y a quelques jours et qui vient de s'achever. En effet, les familles quittent le village. En cause, selon Maurice Deschamps, « les problèmes de mobilité, notamment pour les transports vers les cours de français ou pour les examens de santé ». Une décision que regrette Maurice Deschamps. Du côté de Viltais, on parle plutôt de changement dans les programmes d'accueil. Mais comme le confie Juliette Lucot, directrice de Viltais, « l'exemple de Lalizolle peut servir à d'autres villes et villages qui accueillent à leur tour ».

A l'occasion d'une cérémonie de remerciements, tous se sont retrouvés au gîte rural pour se souvenir de cette parenthèse de vie. L'aventure durait depuis 2018 : à l'initiative du maire de l'époque Gilles Trapenard, des Nigériens s'étaient installés dans deux habitations de la commune. « Il y a eu des rencontres formidables. Comme Eugène qui parlait parfaitement français, ou ces Afghans qui nous racontaient leur histoire de façon poignante, se souvient Maurice Deschamps



Les familles accueillies vont rejoindre des villes où les services sont plus accessibles.

qui était alors premier adjoint, devenu aujourd'hui maire. Les enfants étaient accueillis à l'école, avec des dessins. Ils se sont tout de suite habitués et je me rappelle que l'institutrice était très émue au départ des premiers enfants ». Pour l'occasion, Awa a revêtu l'une de ses tenues les plus colorées. Cette jeune maman de six enfants fait partie des réfugiés qui ont été accueillis à Lalizolle durant plusieurs mois. Un séjour « au

calme, très bien accueilli, mais difficile parce qu'on ne parlait pas français ». Comme d'autres, elle a bénéficié du partenariat entre le village et l'association Viltais. Le futur est désormais à Montluçon. Elle regrette un peu le calme de la campagne, mais elle le dit avec philosophie : « On va y arriver. Tout va bien ». Quant à Maurice Deschamps, il reste ouvert à toutes les propositions d'accueil.

SAS ESPACES VERTS DES COLETTES

Entretien parcs et jardins

Maillard Olivier

21 route des colettes 03450 Lalizolle

Tel: 06 81 81 01 35

espacesvertsdescolettes.03450@outlook.fr

SIRET : 949 072 284 00019

RESTAURANT
L'épicurien

3 route de Boënat
03450 Lalizolle
04 70 99 33 93



Daniel FONBANA
28 route de la bosse 03450 Lalizolle

Electricité Générale

Neuf et Rénovation

Dépannage

06.45.72.08.40

d.fonbana63@gmail.com

TOURISME ■ Les taux d'occupation dans les hébergements de plein air du pays ont encore augmenté cette année

Les campings ont fait le plein cet été

Octobre débute et l'été s'éloigne. L'occasion pour gérants et employés de campings de souffler après une saison estivale dense, mais positive.

Nathan Marliac
nathan.marliac@centrefrance.com

Sur les rives calmes de l'Allier, près des gorges de la Sioule ou au cœur de la Montagne bourbonnaise, les campings du secteur ont attiré de nombreux vacanciers cette saison. Un exercice 2023 très positif pour tout le milieu après une année 2022 de tous les records. Cet été en France, les taux d'occupation de l'hôtellerie ont diminué de 2,2 % au profit d'une augmentation du locatif, + 12 % de nuitées, et surtout de l'hôtellerie de plein air qui continue de progresser en 2023, avec une hausse de 0,8 %, comparé à l'an passé. Et cette tendance nationale se remarque aussi dans le Sud Allier, des terres gannatoises à l'Ouest à la frontière avec la Loire, à l'Est, à Saint-Nicolas-des-Biefs.

Les chiffres records de 2022 frôlés ou dépassés

Au camping de Lalizole, au nord d'Ebreuil, Sébastien et Virginie Deletré vivaient ces derniers mois leur troisième saison en tant que gérants propriétaires. Cette année, même s'ils ont fait moins bien que l'an passé, les deux Nordistes sont contents d'eux. Leur terrain peut accueillir jusqu'à 150 personnes et dispose de 45 emplacements dont 32 en locatif. Malgré une



TOURISME. Le camping Beurivage, à Bellerive-sur-Allier, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 16 % cette saison rien que sur la partie hébergement. PHOTO FRANÇOIS-XAVIER GUTTON

péripétie imprévue début juillet, ils ont réalisé quasi autant de nuitées qu'en 2022, soit 1.680. « Je dis toujours qu'on peut faire mieux, mais dans l'ensemble c'est une belle saison », indique Sébastien Deletré.

Ce camping rural, situé près des grands axes, a lui aussi accueilli beaucoup de touristes locaux. Une tendance observée dans de nombreux établisse-

ments. En effet, sur les 703.437 nuitées décomptées sur le territoire de Vichy communauté, dont 36 % d'étrangers, la majorité vient du Puy-de-Dôme et du Rhône. La clientèle parisienne complète le podium. « Cet été, la plupart de notre clientèle venait de la région. Les gens recherchent du calme et de la fraîcheur, en restant pas trop loin de chez eux », explique

Alain Monet, du camping des Myrtilles en Montagne bourbonnaise.

Au bord de la rivière Allier, sur la commune de Bellerive, les gérants du camping Beurivage ont le sourire. Leur établissement a fait le plein toute la saison et la barre symbolique du million d'euros de chiffre d'affaires pourrait même être franchie. « C'est un très joli score pour un

camping en zone rurale », se réjouit Sylvain Rosset, propriétaire du site aux 125 emplacements avec son épouse Virginie. Cette saison, Beurivage comptabilise environ 30.000 nuitées, soit un peu plus d'un millier de plus que leur record de l'an passé. Et rien que sur la partie hébergement, ils ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 16 %.

L'offre plein air se démarque de l'hôtellerie traditionnelle

À quelques encablures du plan d'eau de Saint-Clément, le petit camping des Plans a aussi la banane. L'établissement tenu par un couple de Belges séduit les vacanciers qui viennent y chercher calme et déconnexion. « Nous n'avons pas toujours été complets, pourtant on a eu du monde toute la saison. C'est un camping modeste et sans étoile, mais cela plaît encore à des gens. Nous avons aussi bien travaillé que l'an dernier, nous sommes très satisfaits », se félicite Katia Scheldeman.

Plus ou moins grands, avec ou sans piscine, en rase campagne, au bord d'une rivière ou en forêt, les campings du territoire ont fait le plein cet été. Le début et la fin de saison ont aussi bien séduit les touristes grâce à la clémence de la météo, permettant aux professionnels du secteur de clore cet exercice 2023 avec le sourire et de l'espoir pour la suite. ■

Dernière exposition tout en « Contrastes »



VERNISSAGE. « Contrastes », tel est le titre de cette dernière exposition de la saison artistique, à la Galerie des Charitains, qui fermera ses portes dimanche 29 octobre. Le vernissage a eu lieu en présence des artistes qui ont présenté leurs œuvres : Gilles Barp et les élèves de l'atelier de l'Arbre Bleu, de Blandine Brunet Gougat. Blandine Brunet Gougat et ses élèves exposent leurs réalisations à travers plusieurs salles où se déclinent les différentes techniques utilisées : aquarelles, acryliques, encres, collages, estampes, techniques mixtes, sculptures en papier mâché, modelage, autant d'exemples de variétés des arts plastiques et de ses modes d'expression. Gilles Barp est un peintre autodidacte, mais cette passion l'anime depuis sa plus tendre enfance. Après une carrière professionnelle, le retour s'impose dans ce monde qui lui est cher : la peinture. Il pose sur ses toiles ses douleurs et la tristesse, mais sensibilité et sincérité se dévoilent dans sa peinture où s'opposent force et douceur. Gilles Barp expose également ses sculptures. L'exposition est ouverte tous les jours (sauf le lundi), de 14 h 30 à 18 h 30, jusqu'au dimanche 29 octobre.

La Montagne du 11 octobre

LE FAIT DU JOUR

Nicolas et Karen Perrin cultivent

22 ha de noisetiers à Échassières

LE FAIT DU JOUR

La noisette se plaît bien dans l'Allier

Année record

Sur les hauteurs d'Échassières, le Domaine des Kaolins vient de vivre une récolte historique. En novembre, les noisetiers ont quadruplé leur rendement. Un moment charnière pour Nicolas et Karen Perrin qui transforment une partie de leur récolte sur place.

Nathan Maric

Déroulé comme nous l'avions prévu, mais c'est un mal pour un bien », assure Karen, en tenue de cuisine. « Un mal pour un bien », oui. Car, les Perrin avaient fait un pari et ils l'ont gagné. Voyant qu'ils ne pourraient pas compter sur le rendement espéré pour s'en sortir économiquement, Karen et Nicolas Perrin ont décidé de transformer eux-mêmes leur toute première récolte (*lire ci-dessous*). « Histoire de sauver les meubles... ». Au début, on faisait ça dans notre cuisine et on vendait au marché de Noël. C'était un peu laborieux niveau packaging, étiquette et confection, mais on a cartonné et tout va bien. La période des fêtes approchant, les deux amoureux travaillent sans discontinuer à la transformation de leur récolte. Et cette année, ils ont de pain sur la planche.

Un rendement quasi quadruplé en un an

Après des premières années où le rendement n'a pas été à la hauteur de leurs attentes, la patience et le labeur ont fini par payer. En 2022, le Domaine des Kaolins a produit cinq tonnes de noisettes. Cette année, plus de dix-huit tonnes de fruits à coque ont été ramassés sur le site. « C'est l'année bascule qu'on nous présentait au moment de planter et qui a fini par arriver », se souvient Nicolas Perrin. Cependant, cet exercice charnière dans l'histoire de l'exploitation est arrivé deux ans trop tard par rapport aux prévisions faites par le couple. « C'est sans arrière-pensée, un vrai tournant, mais il y a eu du retard à l'allumage », continue le fils d'agriculteurs. En 2023, le verger a eu six ans. Ce rendement record était espéré deux ans plus tôt. Il sera finalement arrivé en septembre. « On aurait eu moins de problèmes et de galères si tout s'était

Le pari gagnant de la transformation sur place

Noisettes torréfiées et caramélisées, grillées et salées, croûtes de chocolat, pâtes à tartiner, cotons de noisette... Le couple transforme le fruit de ses récoltes sous de multiples formes, plus gourmandes les unes que les autres. Et cette année au plaisir gustatif a déjà été récompensé par de nombreux concours agricoles, comme le Fermier d'été décerné pour plusieurs produits de leur gamme par la chambre d'agriculture d'Auvergne Rhône-Alpes.

Aujourd'hui, avec 18 tonnes en réserve, le couple a le temps de voir venir et de pouvoir satisfaire toutes les sollicitations ou



ALLIER. Nicolas et Karen Perrin cultivent 22 hectares de noisetiers sur les hauteurs d'Échassières. PHOTO BRUNO SAGOUIN

prévoir. « On limitait le nombre de revendeurs, car on n'avait pas un stock important. Décevant, on va pouvoir se développer encore plus et pourquoi pas, aller à la rencontre de nouveaux clients potentiels », explique Nicolas Perrin.

À l'heure actuelle, le Domaine des Kaolins possède deux lignes de fabrication. Au fil des années, le duo a investi dans du matériel de plus en plus pointu. Mais face au succès, leur laboratoire, sorti de terre en 2020, semble déjà trop petit. « On manque de place pour la torréfaction et on possède déjà les murs », image

Karen. En qualité de chefs d'entreprise qui se respectent, les Perrin ont des idées pleines la tête pour continuer à développer leur exploitation. « On aimerait faire construire un nouveau bâtiment en 2025 pour travailler dans de meilleures conditions », ajoute le ténébreux.

Indépendante et familiale, la structure vit une année exceptionnelle. Après des années d'effort et de doute, la machine semble enfin lancée. « C'est la première année où l'on vit essentiellement sur la noisette », se félicite-t-il. Leurs produits se trouvent déjà

dans de nombreux points de vente, mais le couple veut plus grand. « L'Auvergne est un territoire de savoir-faire. On rêve qu'un jour, la noisette d'Auvergne devienne un incontournable et que les touristes en ramenant de leurs vacances comme ils rapportent un saint-octaire... »

Une ambition nourrie par d'autres réussites bourbonnaises, à l'instar des bougies de Charroux. « C'est un challenge permanent, on se doute du mal, mais on s'éclate, on donne du bonheur aux gens et ils se redonnent », termine l'agriculteur. Et c'est bien à l'essentiel. ■

AU DOMAINE DES KAOLINS



GOURMANDISES BOURBONNAISES

Une matière première récoltée à deux pas, un peu de sucre ou de chocolat et surtout beaucoup d'amour dans le geste suffisent à régaler les papilles.

EN FAMILLE

Plus d'agriculteur, il ne souhaite pas reprendre l'exploitation familiale d'élevage bovin et porcin. Bien il se tourne vers son plus grand plaisir de ce patrimoine familial. Après un séjour dans le Lubéron-Garonne, en 2016, co-créateur de la noisette en France, Nicolas Perrin entre avec l'aide de la culture chez lui, dans l'Allier. Il trouve alors 20 ha de terres à Échassières, son site de la ferme de ses parents. Puis, il rencontre sa femme Karen et démarre l'aventure se vit en famille.



NOISETTES CŒUR D'AuverGNE

Nicolas et Karen Perrin cultivent trois types de noisettes : la Corabel, la Segorbe et la Merveille de Bolwiller.

Le laboratoire de transformation financé en ligne

Minés par le maigre rendement de leurs noisetiers au début de l'aventure, Nicolas et Karen Perrin ont misé sur la transformation de leur récolte pour le développer.

Dans l'époque de transformer eux-mêmes leur récolte, le couple a décidé de faire construire son propre laboratoire de production après avoir cartonné sur le marché de Noël d'Ébreuil avec leurs produits tests.

Plus de 20.000 € récoltés Mais pour le financer, les fonds propres du couple et les subventions obtenues à coup d'attachement administratif ne suffisaient pas. L'idée d'une cagnotte en li-



NOISETTES. Cultivés, torréfiés et transformés sur place par le couple.

gier a donc germé. « Notre toute petite production ne répondait pas à la forte demande de nos clients. Grâce à la cagnotte, on a pu financer le projet sans emprunter davantage », explique Nicolas Perrin. Au départ, le couple a un objectif de 6.000 euros. Mais, leur communauté a répondu largement présents. En fin de compte, la cagnotte leur a permis de récolter environ 20.000 euros. « Beaucoup de personnes ont apporté leur pierre à l'édifice et sont dîtes de nous avoir aidés. Maintenant, on transforme dans des conditions optimales, même si on commence à manquer de place... » ■

Un hébergement insolite en projet

Avec la volonté de continuer à se développer, Karen et Nicolas Perrin vont proposer au printemps prochain, un hébergement insolite au cœur des 20 ha du Domaine des Kaolins. « Le temps de la récolte de notre maillon, nous avons vécu dans un mobile-home, mais le terme ne lui fait pas honneur. Je préfère l'appeler cottage, car c'est vraiment un logement de qualité », explique Nicolas Perrin. Ce cottage, donc, a été installé près de la noisette de 22 ha, dans le hêtre de la noisette. « Aux beaux jours, nous y installerons une terrasse et y installerons un bain nordique pour proposer un séjour nature et bien-être au milieu de la nature », promet le chef d'entreprise qui souhaite aussi, avec son cottage, pouvoir accueillir les personnes ayant soutenu leur projet depuis le début, notamment à travers le financement participatif *fire & coffee*.

Allier

Allier

SARL Des Trois Petits Cochons
 Chemin de Jimbert 03450 Lalizolle
 Viandes, Charcuteries, Conserves, Salaison
 Magasin 04 70 59 83 94
 Marc 06 80 73 64 80
 Alexandrine 06 32 61 85 95
 Virginie 06 70 96 59 50

Vente à la ferme sur les marchés, et direct producteurs
 Marchés: Bellenaves, Brouat-Vernet, Commentry,
 Moulins, Saint-pourçain, Saint-Eloy les mines, Gannat
 Mail: gaecc.troispetitscochons@03.sideral.fr
 Site internet: gaeccdes3petitscochons.fr
 Facebook: troispetitscochons sarl pangaud

OMBRILLE HABITAT
 QUALITE - SÉRIOSITÉ - ENGAGEMENT - PROXIMITÉ

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Menuiserie
- Ossature bois
- Ramonage
- Installation Poêle à Bois

Rue Eugène Pannetier - 63700 SAINT-ELOY LES MINES
 Tél. 04 73 52 53 96 - Fax 04 73 52 61 86
 Site 310 294 300 000 24

Association Viva Sioule Centre Social

VIVA Sioule se retrouve à Lalizolle !

Depuis presque 2 ans VIVA Sioule Centre Social présente, une fois par mois, une parenthèse dédiée à la parentalité. Ce rendez-vous mensuel se déroule chaque deuxième mardi du mois à partir de 16 h 15 au gîte municipal mis à disposition par la mairie. Ces ateliers sont ouverts à tous : parents, grands-parents, oncles, tantes, nounous ... **toute personne qui encadre et accompagne l'enfant est la bienvenue !**



Véronique Legay, référente famille à VIVA Sioule propose une activité autour laquelle les participants ont la possibilité de se rencontrer, de discuter, de partager leurs expériences de parents, grands-parents et de passer aussi un temps privilégié avec son ou ses enfants. Huit familles différentes étaient, cette année, souvent présentes et forment un noyau fidèle, accueillant et bienveillant ! Ces ateliers fonctionnent particulièrement bien à Lalizolle !

Comment connaître les dates ? Des flyers sont distribués tous les mois à l'école de Lalizolle où vous pouvez retrouver les dates et horaires.

Vous pouvez aussi contacter Véronique Legay, la référente famille, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions au 06 38 11 97 65 ou par mail animationfamilles@vivasioule.fr.

Un grand merci aussi à la municipalité de Lalizolle qui nous met à disposition le gîte, lieu **propice à l'accueil des activités et familles !**

Bravo Lily !

Lily Morel, jeune habitante de Boënat, avait choisi de **participer au Prix Chronos de littérature à l'accueil périscolaire d'Ebreuil durant l'année scolaire 2022-2023**. Tous les lundis et jeudis, la possibilité de participer à des animations autour de la lecture et de devenir électeur était **offert à une dizaine d'enfants, accompagnés par des seniors bénévoles de l'aide aux devoirs**.

Lorsque l'animatrice, Blandine Pottiez, a proposé au groupe de participer à la rédaction d'une nouvelle grâce à l'association « Pré-textes », Lily s'est investie comme à son habitude.



C'est ainsi qu'après quelques séances de réflexion, d'imagination et de rédaction, la nouvelle « La photo » est née. Malgré les contraintes du nombre de caractères et d'un thème imposé, Lily a remporté le prix « Lions club Moulins – Anne de France » pour cette nouvelle pleine d'émotion.

Lily a reçu son prix le 29 octobre à Yzeurespace.



L'association VIVA Sioule Centre Social a pour vocation d'être à l'écoute des habitants. Vous avez une idée, une proposition, une question ? N'hésitez pas à passer nous voir, nous contacter. Avec l'aide de nos bénévoles, nos intervenants et notre équipe nous essayons de répondre aux besoins du territoire.

Envie de vous investir, d'être bénévole ? Toute l'année nous menons à bien des nombreux et divers projets, seulement possible grâce à l'engagement et l'enthousiasme de tous !

Nous sommes joignables :

- dans nos locaux : 17, place de la Gare 03450 Ebreuil
- par téléphone : 04 70 90 74 80
- par mail : contact@vivasioule.fr

Un agenda riche en activités pour tous est proposé par l'association VIVA Sioule. Et bien que les activités aient débuté en septembre, il est toujours possible de venir faire connaissance, de tester ...

Suivez nous sur Facebook ou Instagram



pour avoir plus d'information sur le calendrier d'activités !



Vivre - Initier - Valoriser - Animer

Association VIVA Sioule Centre Social - 17, Place de la Gare - 03450 Ebreuil
04 70 90 74 80 - contact@vivasioule.fr - www.vivasioule.centres-sociaux.fr



Centre de Motoculture
BADOCHÉ-RACCA SARL
17 route de Chantelle
03330 BELLENAVES
www.badoche-racca-agri.com

☎ 04 70 58 30 56

E. Mail : Badoche-Racca@wanadoo.fr

FLORAYNE
Didier BEAUDONNET
35, rue des Fossés 03450 EBREUIL
04 70 90 71 78
Fleurs - Cadeaux - Funéraire
à distance - Livraison assurée

L'actualité

Premières informations sur le débat public « projet de mine de lithium dans l'Allier »

Au printemps 2024, la Commission Nationale du débat public (CNDP) va organiser un débat public sur le projet de mine de lithium porté par la société Imerys à Echassières, sur le site de sa carrière de Beauvoir.

Un débat public est une grande concertation, organisée en toute indépendance par la CNDP : ni Imerys, ni aucune autre institution ne peuvent **imposer leurs souhaits. Une équipe d'une demi-douzaine de personnes, présidée par Mathias Bourrissoux, est d'ores et déjà en train de préparer ce débat, pour un lancement prévu en mars prochain.**

L'objectif du débat public est d'informer sur le projet et que toutes les personnes concernées puissent donner leur avis. Qui est concerné ? Tout le monde ! Les riverains, les habitants des territoires alentour, le **département de l'Allier dans son ensemble. Au-delà, la France entière peut être intéressée par l'ouverture de cette mine, car elle permettrait d'extraire un métal utile pour produire des batteries, dans le cadre de la transition écologique.**



Le débat durera plusieurs mois, pour que tout le monde puisse parler des nombreux enjeux : quels impacts du **projet sur l'environnement ? Quelles propositions pour les différents sites de production à construire ? Le projet est-il utile à la transition écologique ? Quels bénéfices sociaux et économiques pour le territoire ? etc.**

À la fin du débat public, la CNDP analysera tous les avis et rédigera un compte-rendu public avec des questions et des recommandations. Imerys devra répondre à ces recommandations sous 3 mois.

La CNDP publiera de nombreuses informations quelques semaines avant **l'ouverture du débat : vous en serez informés dès que possible.**

Les premières informations sur le débat public sont disponibles sur le site <https://www.debatpublic.fr/projet-de-mine-de-lithium-dans-lallier-4602>

Les objectifs du projet, selon son responsable, Imerys :

- Produire le lithium nécessaire aux batteries de 700 000 voitures/an, pendant au - 20 ans
- Diminuer la dépendance européenne en **lithium provenant d'autres pays**

- Fournir les « gigafactories », usines géantes de batteries, en construction en France et en Europe

Le projet comprendrait 4 installations principales :

- La mine : à construire sous la carrière actuelle de **kaolin, c'est ici qu'est extrait le minerai**
- **L'usine de concentration : premier site de traitement** du « mica lithinifère »
- La plateforme de chargement ferroviaire pour acheminer le minerai **jusqu'à l'usine de conversion**
- **L'usine de conversion : le mica** est traité pour obtenir le produit final, une poudre de lithium

Les alternatives envisagées, à ce stade, sont :

- Ne pas réaliser le projet
- Recycler davantage le lithium
- Extraire le lithium autrement (par ex., via la géothermie)
- Exploiter d'autres gisements en France

Le recensement de la population

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour **y répondre. L'ensemble des logements et des habitants** seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?



Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Alexandra, agent recenseur, vous fournira une notice **d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.** Suivez

simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus **responsable pour l'environnement.** Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être **remis par l'agent recenseur.**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en **France et d'établir la population officielle** de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de **transport utilisés, et les logements...**

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune** : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au **recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**

2. **Définir le nombre d'élus au prochain conseil municipal, le mode de scrutin,...**

3. Identifier les besoins en termes **d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, **de logements...**

Pour rappel, la participation de chaque individu au recensement est obligatoire. Un refus de répondre **est passible d'une amende de 38 €.**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

La loi d'accélération des énergies renouvelables (EnR)

Suite à la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des EnR,



il a été demandé à chaque commune de recenser les zones favorables en respectant le principe de « solidarité territoriale ». Les communes ont aussi été reconnues comme la clé de voûte du cadre fixé par la loi, tout en tenant compte du soutien des intercommunalités et en prenant soin de consulter leurs habitants.

L'ensemble des Maires de l'Allier a été largement informé des modalités de mise en œuvre de l'opération et des objectifs attendus à l'occasion d'une réunion organisée par la Préfecture qui s'est tenue à Bayet le 8 septembre. Ces informations ont été relayées par la Com'Com de St Pourçain sur Sioule à l'occasion d'une conférence des Maires le 27 septembre.

Les lalizollois ont ensuite été consultés par courrier du 17 octobre avec un délai de réponse fixé au 10 novembre. Sur 210 courriers envoyés, 56 réponses ont été obtenues, soit 27 %, pour lesquelles les résultats sont les suivants :

Avis	Photovoltaïque	Éolien
Favorable	41 (73 %)	15 (27 %)
Défavorable	10 (18 %)	35 (62 %)
Sans avis	5 (9 %)	6 (11 %)
TOTAL	56 (100 %)	56 (100 %)

Un projet et un avant-projet de parc solaire ont été identifiés au Sud-ouest de la commune. **Aucun projet de parc éolien n'a été mentionné.**

Le compte-rendu de cette première partie du dispositif a été adressé à la Préfecture et à la Com'Com le 10 novembre mais pour l'instant, aucune délibération n'a été prise. Le Conseil Municipal ne pourra en effet délibérer qu'après une consultation publique du 2 au 31 janvier 2024 par voie électronique formalisée et lancée par la Com'Com de St Pourçain sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/5069>.

L'évolution des impôts locaux sur le foncier

Pour répondre à un certain nombre de questions sur l'évolution de la Taxe Foncière, il est sans doute utile de rappeler la méthode de calcul.



Il faut d'abord savoir que cet impôt est dû par les propriétaires au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Il repose sur une base d'imposition égale à 50 % pour les propriétés bâties ou à 80 % pour les propriétés non-bâties de la valeur locative des biens imposables.

Cette valeur locative est calculée par les services fiscaux d'après les caractéristiques des immeubles au 1er janvier qui dépend essentiellement, par exemple, en ce qui concerne le bâti, de la surface habitable et des éléments de confort du logement. Elle est actualisée année par année sur tout le territoire national par le taux d'inflation de l'année précédente.

Ce taux est de 7,1 % pour 2023. La valeur locative est multipliée ensuite par le taux d'imposition voté chaque année par le Conseil Municipal. Ils sont, pour notre commune, de :

- 35,47 % pour le foncier bâti comparé à un taux moyen départemental de 42,32 %
- 39,96 % pour le foncier non-bâti par rapport à des taux, pour des communes voisines, pouvant aller jusqu'à 80 %

S'ajoute à ces impôts, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères destinée à financer les services du SICTOM de Bayet, qui est calculée sur le même principe de la base de l'impôt foncier sur le bâti, multiplié par le taux voté par le syndicat.

Chacun pourra vérifier à l'examen de ses avis d'imposition reçus que le Conseil Municipal tient bien ses engagements de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis son élection en 2021.

Élections européennes

Les prochaines élections se dérouleront le 9 juin prochain. Notez qu'à cette date, la salle des fêtes devrait être en travaux et donc inaccessible. Le bureau de vote pourrait alors se tenir dans la salle de réunion du 1^{er} étage de la mairie. Nous mettons alors en garde les personnes à mobilité réduite afin que celles-ci prennent leurs dispositions en faisant faire une procuration à tout électeur de son choix.

Le SICTOM Sud Allier



SICTOM
SUD-ALLIER

LES NOUVEAUTÉS EN DÉCHETTERIES

BADGE OBLIGATOIRE



A partir du 2 janvier 2024, il sera obligatoire d'avoir son badge pour accéder aux 15 déchetteries du SICTOM.

Vous pouvez effectuer votre demande via notre site Internet : www.sictomsudallier.fr puis «les déchetteries» et «badge déchetterie».

Le badge est ensuite adressé par courrier dans un délai d'un mois environ.



Votre badge vous donne accès à l'ensemble des déchetteries du SICTOM Sud-Allier. Nous ne délivrons gratuitement qu'un badge par foyer.

En cas de perte, vous pouvez demander la réédition d'un badge, par courrier accompagné d'un chèque de 10€ à l'ordre du Centre des Finances Publiques.



Si vous souhaitez percer votre badge pour l'accrocher à un porte-clé, veillez à ne pas perforer la puce... votre badge serait alors inutilisable.

24 PASSAGES ANNUELS



Depuis 2023, l'accès en déchetterie est limité à **24 passages par an**. Pour rappel, chaque foyer se rend en moyenne 6 fois/an en déchetterie.

Une dérogation peut être établie, sur demande auprès du SICTOM, pour tenir compte des cas particuliers de certains usagers non professionnels.



Pour économiser des trajets et gagner du temps, pensez à organiser vos déchets chez vous en les séparant par catégories. En cas de doute sur la destination de certains produits, le gardien de déchetterie est à disposition pour vous orienter.

Actus

DÉCHARGEMENT



Si vous avez des objets encombrants et/ou lourds à déposer en déchetterie, vous les avez certainement chargés avec de l'aide... Merci de prévoir également de l'aide pour les décharger à la déchetterie !

La mission première des gardiens de déchetterie est d'orienter les usagers vers les bennes appropriées. Ils n'ont pas pour fonction de décharger les véhicules mais peuvent occasionnellement apporter leur aide.

NOUVELLES FILIÈRES



De nouvelles filières arrivent dans vos déchetteries à partir de novembre 2023.

Jeux et jouets : les jouets, jeux de plein air et jeux de société seront désormais triés. Les jouets présentant des piles ou composants électroniques seront néanmoins toujours collectés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de bricolage et de jardin : le matériel de bricolage, dont l'outillage à main et les produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin seront aussi triés à part. A l'instar des jouets, les appareils contenant des composants électroniques seront triés avec les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Articles de sport et de loisirs : ces derniers feront aussi l'objet d'un tri à part. Il peut s'agir de trottinettes, cycles, ballons, casques, skis, tables de ping-pong, planches de surf...

Jusqu'à présent la plupart de ces objets étaient destinés aux encombrants. Ils ne faisaient l'objet d'aucune valorisation, étant enfouis. Ces nouvelles filières permettront de maximiser la part recyclée de ces déchets. Pour vos objets réemployables, pensez à leur donner une seconde vie.



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr
04.70.45.51.67



Panneau
Pocket

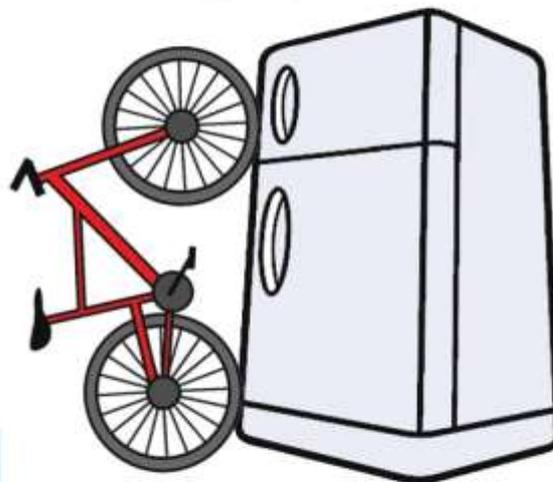


SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS - ÉPAVES

Année 2024

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.



LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

A LALIZOLLE,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 28 mars 2024

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire
avant le 25 mars



Êtes-vous sûr de
vouloir les jeter ?
Associations, recyclerie,
ou vente permettent de
donner une seconde
vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket

Le CAUE

Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

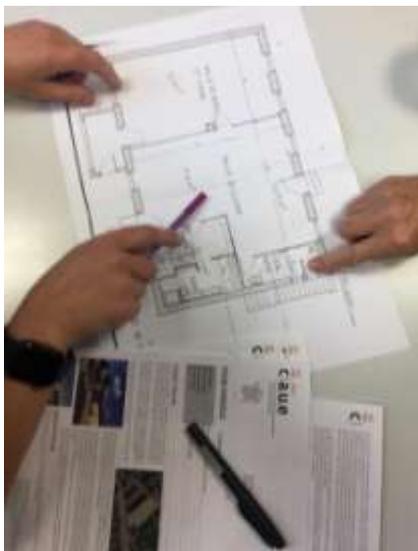
Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne gratuitement les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation



Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum **d'informations** : **plans si vous avez, cadastre**, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert tous les jours de 9 h à 17 h, au 14 rue de Decize à Moulins. Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou contact@caue03.fr

Un conseil de proximité pour les questions logement

L'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier, apporte aux particuliers, professionnels et collectivités des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité. Une équipe de 3 conseillers juristes est à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations, l'ADIL contribue ainsi à l'accès de tous à l'information.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez **d'un accompagnement et de conseils en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :**

- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, congé...)
- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)
- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés,...)
- la fiscalité immobilière (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...)
- les diagnostics obligatoires (performance énergétique, amiante...)
- les relations de voisinage (mitoyenneté, servitudes ...)
- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, droit des occupants...)
- l'urbanisme (autorisations de construire ...)

Venez rencontrer un conseiller-juriste pour avoir accès aux dernières informations logement et **bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la gestion de votre bien en location, pour connaître les aides à l'amélioration énergétique de votre logement ou pour adapter votre salle de bain, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien**

L'ADIL03 étant présente sur 3 centres et 11 permanences, vous trouverez toujours un point d'information proche de chez vous.



Centre le plus proche : 9 Place Charles de Gaulle à Vichy / Email : contact@adil03.org

Permanence la plus proche : Gannat chaque jeudi de 14 h à 17 h à la Maison des Services

Votre juriste référent sur le secteur : Fabien Richer

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départementale de l'Habitat

L'Agence Régionale de Santé

Les urgences, c'est pas une évidence !

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé. Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences :

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. **J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes)**

Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant.

Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant.



Vous avez prévu de profiter de la montagne pour **pratiquer des sports d'hiver** ? Suivez les recommandations des médecins de montagne : <https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver>

En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins. De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences. Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>

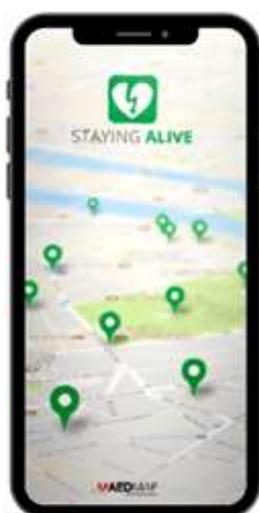
Le SDIS



LE BON SAMARITAIN

 STAYING ALIVE

Vous aussi sauvez des vies.



L'application STAYING ALIVE est à télécharger sur votre mobile. Elle recense et permet de trouver plus de 281 000 défibrillateurs. Elle avertit les inscrits pour qu'ils portent secours à une victime en détresse vitale dans leur voisinage direct.

Le BON SAMARITAIN est le service utilisé par les sapeurs-pompiers de l'Allier, pour envoyer des volontaires, formés aux premiers secours, porter assistance à une victime en détresse vitale.

Ces volontaires, les Bons Samaritains, sont avertis grâce à leur application Staying Alive sur leur mobile.

Comment se déroule une alerte ?

Lors d'une alerte, votre téléphone sonne d'une manière inhabituelle et votre écran affiche ce message. Il est envoyé par les sapeurs-pompiers.

Si vous acceptez l'intervention, il faudra vous rendre au plus vite sur les lieux de l'incident dont l'adresse vous est envoyée dans le message suivant.



@pompiers03

État civil

DÉCÈS	Aline SUCHET née BESSON	14 août 2023
	Michel LEFEBVRE	7 septembre 2023
	Michelle LARVARON née GIRAUDET	14 novembre 2023
	Florian ROBIN	26 novembre 2023
	Bernard VERMEIL	25 décembre 2023
MARIAGE	Kévin PASCAL <i>et</i> Mathilde BROCARD	15 juillet 2023

Dates à retenir

Du 18 janvier au 17 février :	recensement INSEE de la population
Samedi 24 février :	représentation théâtrale par la Cie de Bellenaves proposée par le Comité des Fêtes à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes
Dimanche 24 mars :	loto organisé par le Comité des Fêtes à la salle des fêtes
Judi 28 mars :	collecte des épaves et des encombrants inscription obligatoire en mairie avant le 25/03
Lundi 1 ^{er} avril :	chasse aux œufs de Pâques organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 14 avril :	repas des plus de 60 ans à partir de 12 h à la salle des fêtes
Dimanche 21 avril :	nettoyons la nature organisé par le Comité des Fêtes
Mercredi 8 mai :	commémorations à 10 h 30 au monument aux morts
Dimanche 9 juin :	élections européennes bureau de vote ouvert de 8 h à 18 h concours de pêche organisé par le Comité des Fêtes à l'Etang de Duème
Dimanche 7 juillet :	brocante – vide-greniers organisée par le Comité des Fêtes
Judi 15 août :	concert de musique indienne église Sainte-Marie
Samedi 17 août :	repas dansant en plein air et feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes

Infos pratiques

SERVICES

Mairie – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15
(un samedi sur deux)

Agence postale – 04.70.90.42.05
du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45
(11 h 30 le samedi)

Viva Sioule Centre Social
04.70.90.74.80

Trésor Public – 04.70.90.02.36
20 Avenue Delarue – 03800 Gannat

Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne - 04.70.47.67.20
29 Rue Marcellin Berthelot – 03500 Saint Pourçain sur Sioule

SALLE DES FETES / GITE DE GROUPE

Renseignements et réservations – 04.70.90.42.05 ou gitelalizolle@gmail.com

ÉCOLE

Primaire - 04.70.90.43.43

Maternelle / Directeur – 04.70.90.94.26

DÉCHETTERIES

Ébreuil – 06.73.67.36.72
du mardi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 16 h 45

Bellenaves – 06.80.84.49.31
mardi, mercredi, samedi de 8 h 45 à 12 h et jeudi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 45

URGENCES / DEPANNAGES

Pompiers – 18
Gendarmerie – 17
Orange – 3900
SAMU – 15
ERDF – 09.72.67.50.03
SIVOM – 04.70.90.02.89



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès
PACS	Mairie du lieu de résidence	Pièce d'identité en cours de validité et extrait acte de naissance
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur www.cjn.justice.gouv.fr	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Gannat, St Eloy-les-Mines, Vichy, Montmarault,...	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance et timbres fiscaux
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Maison des services d'Ebreuil ou sur https://ants.gouv.fr	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

DESTINATION THÉÂTRE

BELLENAVES

PRÉSENTE



Paul
m'a laissé
sa clé

Une comédie
de François Scharre

Organisé par le Comité des Fêtes de Lalizolle. Infos : 06.85.18.33.13

Conception : Cindy Dainviev

  Destination Théâtre - Bellenaves

LALIZOLLE – SAMEDI 24 FEVRIER à 20 h 30

Salle des fêtes - Ouverture des portes à 20 h 00

Entrées : 7 € par adulte, 4 € pour les -16 ans